



FMI, bien mais on peut faire mieux !

88% d'utilisation de la FMI ce week-end, c'est bien mais on peut mieux faire.

Sur les plus de 250 rencontres programmées ce week-end, 32 n'ont pas utilisé la FMI. Compte-tenu des motifs justifiant la non-utilisation, ce nombre aurait pu être moindre : éducateur sans les codes d'accès, éducateurs non affectés sur la bonne équipe, club recevant sans tablette, ... des situations qui auraient pu être évitées.

Il est important de rappeler ici que la non-utilisation de la FMI peut être soumise à sanction pour le club recevant, allant de l'avertissement à la perte du match par pénalité, en passant par une amende de 100€.¹

La saison dernière, 20 000 € d'amendes liées à la non-utilisation de la FMI, n'ont pas été imputé aux clubs fautifs sur décision exceptionnelle du Comité de Direction.

Pour cette saison, le District met tout en place pour que nous puissions aller vers un taux de 100 % d'utilisation, avec un rappel de la réglementation lors des réunions de début de saison, avec des formations FMI ouvertes à tous et la distribution de tablettes avec une participation financière du DVOF, et ainsi limiter les sanctions éventuelles.

Alors à la veille de l'entrée en lice des équipes de foot animation le week-end prochain, nous invitons les clubs à vérifier les habilitations et affectations de leurs éducateurs, le bon fonctionnement des tablettes et la bonne synchronisation des rencontres.

Ensemble, relevons le défi des 100% d'utilisation de la FMI !

Josée DIAZ

Secrétaire Général

¹ Voir règlement sur la feuille de match informatisée (FMI) - additif de l'article 13 du règlement sportif du DVOF

